

Les représentations sociales de l'effet de serre

Synthèse d'une note effectuée pour l'ADEME par Daniel Boy en novembre 2011

Isabelle ROUSSEL⁽¹⁾

Depuis 2000, chaque année, l'ADEME mène une enquête auprès de 1 000 personnes (sondages RCB Conseil) sur les représentations sociales de l'effet de serre. Les résultats, présentés rapidement dans ces colonnes, indiquent que « l'environnement » ou le « réchauffement climatique » ne constituent pas la première priorité des Français. Dans les choix du public, cette préoccupation n'arrive qu'au cinquième rang après « l'emploi », « l'éducation », « la hausse des prix » et « les inégalités », ce qui correspond à la faible place accordée à l'environnement au cours de la campagne électorale.

Dans le domaine de l'environnement, l'interrogation concernant la question la plus préoccupante a été posée en 2011, comme dans les enquêtes précédentes établies selon les mêmes méthodes qui permettent d'évaluer une évolution diachronique. L'année 2011 est marquée par l'impact de la catastrophe de Fukushima qui a permis à de nombreux enquêtés de classer le risque nucléaire à la première place ; ce qui

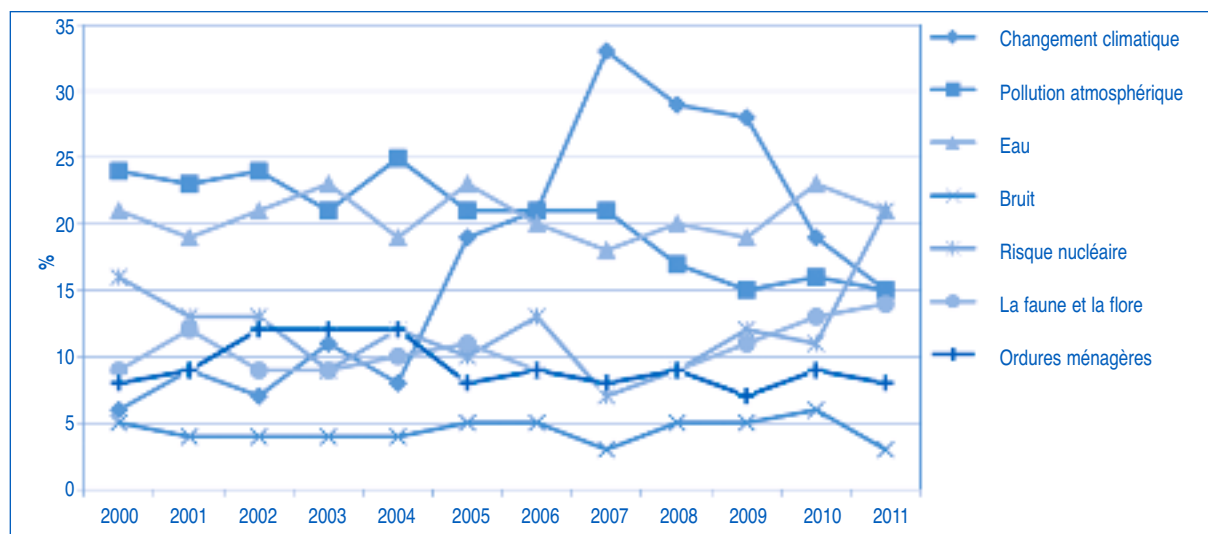
a pour effet, mécaniquement, de diminuer le pourcentage de réponses accordé aux autres risques. Cet effet statistique est renforcé par la montée progressive, depuis 2007, des craintes au sujet de la flore et de la faune.

Si la nuisance sonore est considérée comme très importante, le bruit environnemental est une nuisance relativement bien supportée, ce qui confirme le poids du bruit en tant que nuisance de voisinage.

Les ordures ménagères, en tant que risque environnemental, sont moins préoccupantes, sans doute parce qu'elles sont considérées comme mieux gérées et mieux traitées.

Les pollutions aquatiques demeurent à un niveau de préoccupation élevé. Plus d'un Français sur cinq considère qu'elles doivent faire l'objet d'une attention majeure.

L'évolution, au cours de cette décennie, du poids accordé au changement climatique en tant que risque environnemental est tout à fait intéressante. Jusqu'en



Pourcentage de réponses ayant classé la rubrique environnementale comme la plus préoccupante. Évolution 2000-2011.

(1) Vice-Présidente de l'APPA.

2004, l'importance accordée aux travaux du GIEC était faible. 10 % seulement des Français avaient intégré le risque majeur que représentait le changement climatique présenté comme inéluctable et rapide. Entre 2004 et 2007, la prise de conscience est nette ; sans doute faudrait-il corroborer cette remarque avec la quantification de la médiatisation accordée à ce phénomène. À partir de 2007, il semblerait que le doute s'installe, peut-être encouragé par la conférence de Copenhague ? Même si la controverse sur le GIEC s'est apaisée, cette question n'apparaît plus comme aussi préoccupante. Cependant, si, entre 2007 et 2010, le souci du changement climatique avait pu masquer la préoccupation concernant les pollutions toxiques présentes, il semblerait que les craintes liées à ces deux risques tendent à se rejoindre. N'est-ce pas l'indication que la recherche de mesures assurant une synergie entre ces deux interrogations environnementales est une voie intéressante et soutenue par l'opinion publique ?

En conclusion, les événements de 2009, l'échec de la conférence de Copenhague, les polémiques publiques sur la réalité du réchauffement de l'atmosphère et de ses causes, ont, sans aucun doute, affecté les représentations sociales en créant un courant de défiance à l'égard de ce qui avait semblé, jusque-là, des acquis scientifiques incontestables. Le poids accordé à la crainte inspirée par le changement climatique rejoint celui pris par la préoccupation liée à la pollution atmosphérique. Est-ce un signe encourageant pour trouver des solutions répondant aux synergies qui existent entre ces deux problèmes ?

Il est assez probable, d'autre part, que la crise économique et financière en cours contribue pour partie à rendre moins présents les enjeux environnementaux. Ces évolutions d'opinion peuvent s'interpréter soit comme une rupture grave et durable d'une représentation sociale qui s'était peu à peu affirmée, soit comme un reflux provisoire dû à des événements, par définition, fugitifs.

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Vérification des performances d'éco-technologies innovantes - ETV

Dans le cadre de la mise en œuvre en France du dispositif expérimental de type ETV (Environmental Technology Verification), l'ADEME lance un appel à manifestation d'intérêts pour accompagner financièrement des porteurs d'éco-technologie innovante qui souhaitent faire vérifier les performances de leur technologie dans le cadre d'un processus formalisé de vérification.

Cet AMI concerne des éco-technologies innovantes qui sont prêtes à être mises sur le marché et appartenant à l'une des familles suivantes :

- Surveillance et traitement de l'air
- Surveillance du sol et des nappes phréatiques ; réhabilitation des sols pollués
- Technologies environnementales dans l'agriculture
- Production et procédés vertueux.

Les dates limites de dépôt des dossiers sont :

- 1^{re} session : le vendredi 1^{er} juin 2012 à 12h
- 2^{ème} session : le vendredi 28 septembre 2012 à 12h

L'AMI est téléchargeable sur : www.ademe.fr/appels-propositions

Pour toute question : etv@ademe.fr

Pour en savoir plus : www.verification-etv.fr/

